Lac Chauvet

Artense - Picherande

(Eve Hilaire)

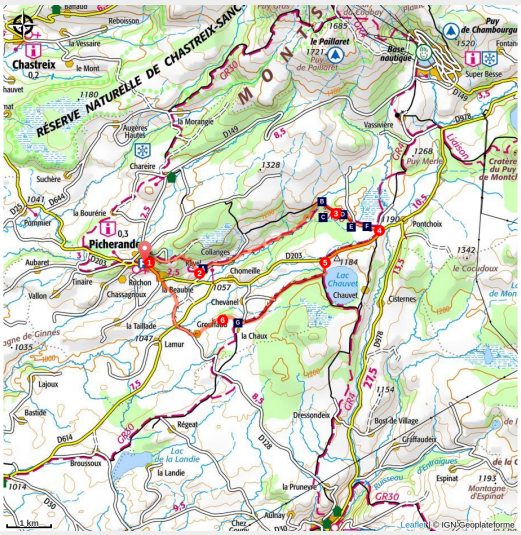

Une belle randonnée à la limite du Cézallier et des Monts Dore. Le lac Chauvet et la cascade de la barthe en sont les points d'orgue.

Le chemin mène le long d’un ruisseau, traverse passerelles, hêtraie, bois et pâturages pour découvrir la cascade de la Barthe et le lac Chauvet. Ce dernier est d'origine volcanique et est logé à 1162 mètres d’altitude, d'une surface de 54 hectares et profond de 86 mètres.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 15.6 km

Dénivelé positif : 352 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lac et rivières, Tourbières

Itinéraire

Départ : Mairie de Picherande
Arrivée : Mairie de Picherande
Communes : 1. Picherande

Profil altimétrique

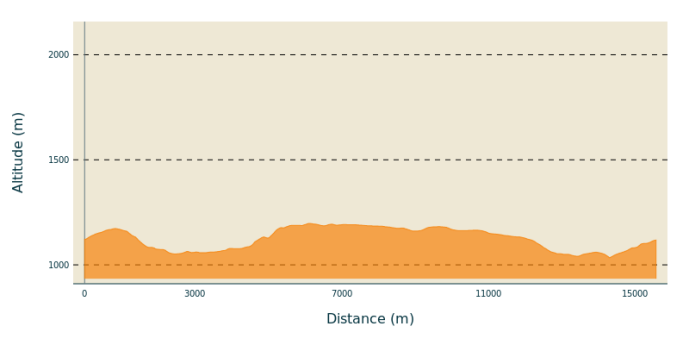

Altitude min 1034 m Altitude max 1197 m

Du panneau de départ entre église et mairie, monter la rue devant la mairie.

1. A la première intersection, ainsi qu’à la seconde aller à droite, traverser les Hauts de Picherande, poursuivre à droite. Continuer tout droit devant le court de tennis, ignorer la route du lac de Gayme. Au chemin, continuer à droite sur 250 m et emprunter à droite un sentier escarpé jusqu’à la route (vue sur le Pic de Ravel).
2. Aller à gauche. A l’entrée du hameau de Ravel se diriger à gauche puis suivre la Route du lait. A la fourche, rester à droite. Ignorer les chemins à gauche jusqu’à une passerelle.
3. L’emprunter, passer la clôture, suivre la trace herbeuse qui traverse le pré parallèlement au ruisseau. Monter à gauche un sentier raide dans la hêtraie. Au pâturage, poursuivre la sente pour atteindre une passerelle au-dessus de la cascade. La franchir, passer la clôture et partir à droite (vue sur la cascade de Barthe), longer le bois d'épicéa. A la route, aller à droite jusqu'au croisement avec la D203.
4. La prendre à droite sur 900 m et, à l’aire de pique-nique à gauche, monter la sente qui longe la route. A l'intersection avec la route du lac Chauvet, prendre à gauche jusqu’à la maison au bord du lac.
5. Tourner à droite (vue sur le lac). Rester à droite puis à l'intersection en T virer à gauche. Au croisement, tourner à droite puis de suite à gauche. A la route, aller à gauche et, à la fourche, se diriger à droite (vue sur la chaîne du Sancy). Poursuivre jusqu'à l'entrée de Grouffaud.
6. Tenir la droite. A la maison au toit de chaume, bifurquer à droite. Rester à droite jusqu'au croisement avec la D614. Monter le chemin en face (vue sur Picherande), ignorer le premier chemin à gauche mais prendre le second à gauche. Franchir le ruisseau de Neuffonds sur une passerelle en blocs de pierres. Après la ferme aller à droite. A l’intersection, prendre en face sous la D614, remonter vers la départementale, prendre la première à gauche et poursuivre la montée pour rejoindre le départ.

Sur votre chemin…

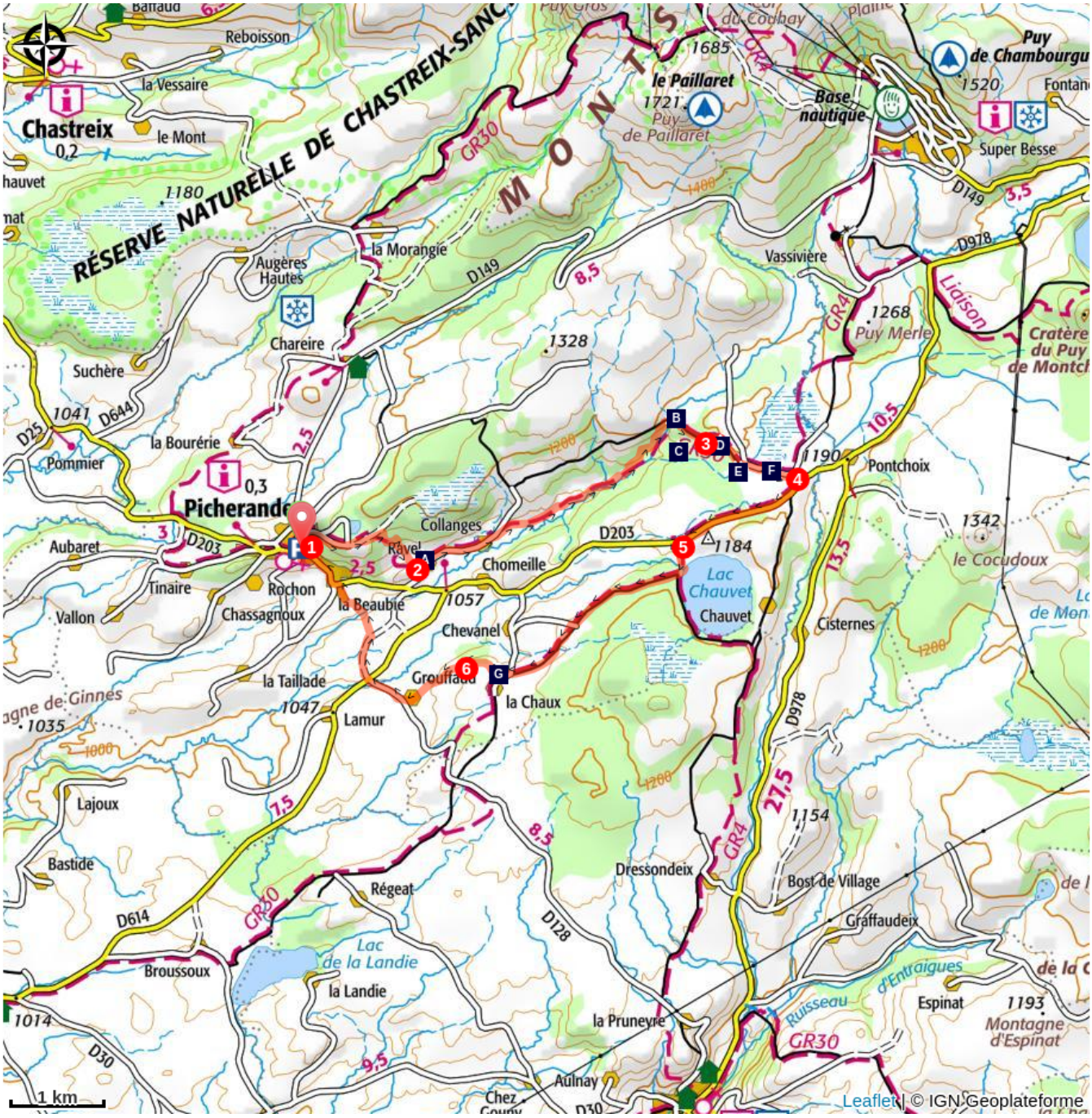

Un savoir-faire : Saint-Nectaire (A)
La Gentiane jaune (C)
Les vipères (E)
Le toit de chaume (G)
La cascade de la Barthe (B)
L'Aspérule odorante (D)
Les tourbières et légendes (F)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Tenez les chiens en laisse et les garder à l'écart des troupeaux en pâtures.
- Merci de votre contribution à la préservation des sites que vous parcourez.

Sur votre chemin…

Un savoir-faire : Saint-Nectaire (A)

Au Moyen-Age, les paysans réglaient leur seigneur en « fromage de gléo » ou « fromage de seigle ». Le nom de fromage de Saint-Nectaire fait son apparition qu'à partir de 1651-1670. C'est au 18e siècle que le Maréchal Henry de Sennecterre donna à ce fromage ses lettres de noblesse, en l'introduisant à la table du Roi Louis XIV. Le fromage eut les faveurs du Roi Soleil, à tel point qu'il en fit venir à dos d'âne pour régaler sa cour.
Le Saint-Nectaire fait aujourd'hui partie des fromages AOP les plus vendus. Il fait partie des 5 AOP présentes sur le territoire du Parc. La grande majorité des communes de l'AOP Saint-Nectaire sont situées sur le Parc des volcans.

Crédit photo : Eve HILAIRE

La cascade de la Barthe (B)

Cette dernière est née sous le phénomène d'érosion. C'est le ruisseau de Neuffonds qui bascule en cascade sur le front de la coulée de lave, érodée par le temps.

Crédit photo : Juliette AMANT

La Gentiane jaune (C)

Plante typique des moyennes montagnes, l'histoire de la gentiane remonte à l'Antiquité. L'amertume qui la caractérise lui confère des propriétés médicinales : tonique, apéritive, fébrifuge, stimulante, antidépressive. La récolte de printemps est utilisée à des fins pharmaceutiques après avoir séché tout un été dans un enclos sur l'estive puis dans un local aéré. La récolte d'été et d'automne plus riche en sucre est utilisée fraîche pour la fabrication d'apéritifs. Les rhizomes macèrent pendant un an dans de l'alcool et le jus sert de base à la préparation de la liqueur.

Crédit photo : Juliette AMANT

L'Aspérule odorante (D)

Comme son nom l’indique, tire son nom de l’odeur qu’elle dégage en séchant. «aspérule » provient du latin asper signifiant « rude », « rugueux », caractérisant le bord de ses feuilles. Cette plante vit dans les sous-bois et en lisière de forêts, au-delà de 400 m d’altitude. Elle est utilisée en cuisine, en médecine, pour les teintures mais également comme substitut au tabac.

Les vipères (E)

L’itinéraire du lac Chauvet est habité par deux vipères : la vipère péliade et la vipère aspic. La vipère péliade, espèce emblématique du Massif Central fait l’objet d’un suivi de sa population qui se voit décliner. Ses pupilles sont rouges, son nez aplati et ses grandes écailles sur la tête la différencient de sa cousine la vipère aspic, plus répandue en France. Cette dernière a un corps épais, une tête nettement définie, large et triangulaire, des yeux à pupille verticale et au museau retroussé.

Crédit photo : Maxime Sacré

Les tourbières et légendes (F)

Les tourbières ont longtemps fait l’objet d’histoires mystérieuses. On pouvait y croiser le diable, des sorcières, on pouvait s’y enliser et donc périr. On évitait de remuer ces eaux dormantes au risque de réveiller les âmes noyées dans leurs profondeurs. Ces lieux restent parfois associés à des peurs.

Crédit photo : Juliette AMANT

Le toit de chaume (G)

Depuis les gaulois jusqu’au 19ème siècle, le chaume était la couverture la plus courante. Ce matériau avait des avantages multiples : gratuit, cultivé sur place, abondant, léger, très isolant et facile à poser et à réparer. L’utilisation du chaume a progressivement disparue à cause des nouvelles pratiques agricoles, de nouveaux règlements administratifs ainsi que l’apparition de nouveaux matériaux.

Crédit photo : Juliette AMANT